

**Le caractère français des pionniers de la vallée laurentienne**  
**THE FRENCH CHARACTER OF THE PIONEERS OF THE SAINT**  
**LAWRENCE VALLEY**  
**EL CARÁCTER FRANCES DE LOS PIONEROS DEL VALLE**  
**LORENZIANO**

Hubert Charbonneau

Volume 19, numéro 1, printemps 1990

Diversité de la population québécoise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010033ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010033ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, H. (1990). Le caractère français des pionniers de la vallée laurentienne. *Cahiers québécois de démographie*, 19(1), 49–62.  
<https://doi.org/10.7202/010033ar>

Résumé de l'article

Les immigrants établis dans la vallée laurentienne avant 1765 étaient à 95% d'origine française. Plusieurs arrivaient de provinces où le français ne s'était pas encore imposé, du moins dans les campagnes. L'exemple des pionniers établis en famille avant 1680 montre que ceux-ci présentaient une assez grande homogénéité linguistique. Près de 40% provenaient de villes grandes ou moyennes et cette proportion atteignait même 50 % dans le cas des femmes. Les résultats présentés ici sous forme de vue d'ensemble sont le point de départ d'une nouvelle étude entreprise au Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal.

## **Le caractère français des pionniers de la vallée laurentienne**

Hubert CHARBONNEAU \*

Les Québécois de langue française sont pour l'essentiel les descendants des immigrants arrivés au Canada sous le Régime français (Charbonneau et alii, 1987). Mais dans quelle proportion les pionniers de la vallée laurentienne étaient-ils français ? De quelles parties de la France provenaient-ils ? Combien parlaient le français ? Formaient-ils un ensemble homogène ou n'appartenaient-ils pas plutôt à une véritable mosaïque linguistique ? Jusqu'à quel point enfin se sont-ils unis aux autochtones ? C'est ce que nous nous proposons de résumer dans les pages qui suivent. Le sujet a été maintes fois abordé et l'essentiel est connu depuis les travaux de Garneau (1845) et de Lortie (1903). Mais le registre de la population du Québec ancien que le Programme de recherche en démographie historique a élaboré, principalement à partir des registres paroissiaux et avec l'aide de l'ordinateur (Légaré, 1981; Charbonneau, 1988), incite à une nouvelle mise au point en vue de recherches encore plus poussées.

L'état de l'information permet déjà d'approfondir quelque peu la question pour ce qui concerne les fondateurs de la souche canadienne-française. Ces 3429 pionniers se sont établis en famille au Canada avant 1680, c'est-à-dire à une époque où la France était encore moins unifiée sur le plan culturel qu'au moment du Traité de Paris. L'origine de chacun d'eux est connue

---

\* Université de Montréal, Département de démographie, Programme de recherche en démographie historique. Ce texte a pu être préparé grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Fonds FCAR du ministère de l'Éducation du Québec et de l'Université de Montréal. Nos remerciements s'adressent également à André Guillemette, pour sa collaboration, ainsi qu'à Gérard Bouchard, Yves Landry et Jacques Légaré, pour leurs judicieux conseils.

avec suffisamment de précision pour qu'il soit possible de les répartir selon l'habitat rural ou urbain et même en fonction de la taille de l'agglomération de provenance. L'intérêt de ces renseignements, on le devine, tient au rôle essentiel qu'a joué la ville dans l'évolution de la plupart des phénomènes sociaux et plus spécialement dans la diffusion du français sur l'ensemble du territoire métropolitain.

## **ENSEMBLE DU RÉGIME FRANÇAIS**

De la fondation de Québec jusqu'à 1765, environ 10 000 immigrants se sont établis en famille sur les rives du Saint-Laurent. Comme le registre de la population du Québec ancien n'est pas encore complété pour tout le Régime français, les chiffres que nous en dégageons demeurent forcément provisoires; tout nous autorise à prétendre cependant qu'ils ne s'éloignent guère de la réalité historique.

### **Pays de provenance**

La domination de la France paraît écrasante dans l'ensemble (tableau 1). Neuf immigrants sur dix sont vraisemblablement nés dans ce pays. En ajoutant les Acadiens et les personnes originaires des Pays d'en haut, on compte près de 95 % d'individus d'origine française. Fait capital, cette proportion ne descend jamais au-dessous de 99 % avant 1670; elle ne s'abaisse vraiment par la suite qu'en deux seules occasions. Dans le premier cas, les captifs issus des colonies anglaises n'atteignent une certaine importance relative, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'en raison de la faiblesse de l'immigration française. Dans le second cas, les soldats des troupes qui se fixent au Canada au moment de la guerre de Sept Ans sont nés, pour une petite fraction, dans les pays frontaliers de la France.

Les Britanniques figurent nettement au premier rang parmi les non-Français; non seulement forment-ils la moitié de ceux qui arrivent d'Europe, mais encore ils regroupent l'ensemble des naturalisés de la Nouvelle-Angleterre. Suivent les Allemands, y compris les personnes issues des pays ou régions germanisantes. Les autres sont principalement originaires des pays méditerranéens. Bref, les pays voisins de la France fournissent la majorité de ces immigrants, dont plusieurs ont d'ailleurs vécu dans la métropole avant de prendre le chemin de la colonie.

TABLEAU 1  
*Distribution des immigrants selon le pays de  
 provenance et par période d'arrivée*

Pays de provenance	Période d'arrivée				En- semble
	1608- 1679	1680- 1699	1700- 1729	1730- 1765	
<i>Nombres absolus</i>					
France	3 763	1 114	1 094	2 995	8 966
Acadie	3	26	83	226	338
Pays d'en haut		3	85	17	105
Colonies anglaises		24	75	11	110
Europe (sauf France)	29	32	66	185	312
Antilles			1	5	6
Asie				1	1
Afrique (Noirs)			3	20	23
Amérindiens	13	6	30	36	85
Total	3 808	1 205	1 437	3 496	9 946
<i>Nombres relatifs</i>					
France	98,8	92,4	76,1	85,7	90,1
Acadie	0,1	2,2	5,8	6,5	3,4
Pays d'en haut		0,2	5,9	0,5	1,1
Colonies anglaises		2,0	5,2	0,3	1,1
Europe (sauf France)	0,8	2,7	4,6	5,3	3,1
Antilles			0,1	0,1	0,1
Asie				(0,03)	(0,01)
Afrique (Noirs)			0,2	0,6	0,2
Amérindiens	0,3	0,5	2,1	1,0	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Nous avons inclus ici les Amérindiens, d'autant plus facilement que beaucoup d'entre eux ne proviennent pas des basses terres comprises entre l'archipel de Montréal et l'estuaire du Saint-Laurent; certains, comme les Panis, tirent parfois leurs origines des lointaines régions du Haut-Missouri. On peut donc les considérer comme des immigrants susceptibles d'être intégrés au sein de la population de souche européenne. Mais les échanges d'individus ont davantage profité à la population autochtone, car le métissage, sans doute important hors de la zone de peuplement colonial, a donné lieu à une progéniture d'enfants naturels qui se sont plutôt intégrés aux effectifs amérindiens. L'assimilation à la population européenne implique à peine une centaine d'autochtones, dont

certains sont déjà métissés; cela ne représente même pas 1 % des unions officiellement célébrées sous le Régime français.

### **Région de France**

On ne saurait cependant considérer la France du XVII<sup>e</sup> siècle comme un bloc homogène. Aussi importe-t-il de classer les immigrants français selon leur région de provenance. Nos données souffrent malheureusement à cet égard d'une double insuffisance. En premier lieu, du fait que nos travaux remontent à l'époque où la carte perforée imposait un codage limité, on ne peut guère distinguer pour l'instant que dix régions, alors qu'une distribution par province paraît indispensable. En second lieu, il est généralement impossible de préciser si tel lieu attribué à tel individu se rapporte à sa naissance ou à sa dernière résidence. Certes, la première de ces lacunes sera corrigée dans un avenir prochain, mais la seconde ne pourrait être réduite qu'au prix de recherches extrêmement longues et ardues.

Le lieu d'origine devrait correspondre en principe au lieu de naissance, car la plupart des renseignements à ce sujet proviennent des actes de mariage. C'est le lieu du baptême qui intéressait en cette occasion l'administration ecclésiastique. Le prêtre précisait parfois s'il s'agissait du lieu de naissance, mais la déclaration restait généralement assez vague. D'autre part, l'histoire des migrations nous apprend que la plupart des migrants se déplacent plusieurs fois au cours de leur vie. Les ruraux, en particulier, gagnent souvent le bourg ou la petite ville voisine avant d'émigrer vers une agglomération importante ou pour une destination lointaine. Une étude récente a d'ailleurs confirmé ce phénomène à propos des émigrants partis de La Rochelle pour le Canada (Mathieu, 1987). Si on ajoute le fait que l'acte de mariage s'en rapporte parfois à l'évêché plutôt qu'à la paroisse d'origine, il en ressort une tendance manifeste à la surévaluation des provenances urbaines dans les principales sources desquelles sont extraits nos résultats.

Presque tous les immigrants peuvent en revanche être rattachés à une région précise. Les cas indéterminés ne dépassent pas 6 % pour l'ensemble du Régime français. On peut en outre supposer que les lieux déclarés, en moyenne tout au moins, concernent ceux auxquels s'identifient le plus les pionniers, ceux avec lesquels ils conservent le plus d'attaches.

Les chiffres du tableau 2 confirment les conclusions des études antérieures (Charbonneau et Robert, 1987). L'Ouest, c'est-à-dire le Poitou et les Charentes, domine, avec le quart des effectifs. Suivent à égalité la Normandie et la région parisienne, de sorte que les trois principales régions regroupent 57 % de l'ensemble. En leur ajoutant la Loire, on atteint deux immigrants sur trois et même 8,5 sur 10, quand on se limite aux pionniers établis avant 1680. Le Sud, énorme région réunissant le quart de la population française de cette époque, représente ici la seule autre fraction d'importance.

TABLEAU 2  
*Distribution des immigrants français par région  
d'origine et par période d'arrivée*

Région d'origine	Période d'arrivée				Ensemble
	1608- 1679	1680- 1699	1700- 1729	1730- 1765	
<i>Nombres absolus</i>					
Bretagne	95	72	84	225	476
Normandie	853	107	56	339	1 355
Paris	665	134	174	350	1 323
Loire	319	68	77	181	645
Nord	97	18	28	172	315
Est	127	35	69	480	711
Ouest	1 107	339	285	386	2 117
Centre	78	68	45	136	327
Sud	130	156	157	714	1 157
Indéterminée	292	117	119	12	540
Total	3 763	1 114	1 094	2 995	8 966
<i>Nombres relatifs</i>					
Bretagne	2,5	6,5	7,7	7,5	5,3
Normandie	22,7	9,6	5,1	11,3	15,1
Paris	17,7	12,0	15,9	11,7	14,8
Loire	8,5	6,1	7,0	6,1	7,2
Nord	2,6	1,6	2,6	5,8	3,5
Est	3,4	3,2	6,3	16,0	7,9
Ouest	29,4	30,4	26,1	12,9	23,6
Centre	2,1	6,1	4,1	4,5	3,7
Sud	3,4	14,0	14,3	23,8	12,9
Indéterminée	7,7	10,5	10,9	0,4	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La distribution varie dans le temps. Avant 1730, l'Ouest arrive nettement au premier rang. Le Sud l'emporte par la suite devant l'Est, ces deux régions fournissant alors 4 immigrants sur 10. Ce changement s'explique essentiellement par le fait que les nouveaux venus sont avant tout des soldats à la fin de la période étudiée. On sait en effet que les régiments français recrutaient là où ils séjournèrent, d'où la diversité accrue des lieux d'origine.

Si on prend en compte les populations des régions de départ, on constate que l'Ouest atteint un taux d'émigration cinq fois supérieur à la moyenne. En un siècle et demi environ, on peut estimer que, pour 10 000 Français vers 1700, moins de 5 se sont établis au Canada. Paris et la Normandie dépassent légèrement le taux moyen, mais toutes les autres régions arrivent au-dessous.

### **La mosaïque française**

La France du XVIIe siècle n'atteignait pas, il s'en faut, l'homogénéité culturelle du pays que nous connaissons aujourd'hui. Entre un Parisien, un Périgourdin et un paysan normand, par exemple, il y avait un monde de différences. La connaissance du français variait considérablement, comme le fait observer le linguiste Philippe Barbaud (1984), à qui nous devons un classement des anciennes provinces de France selon le statut linguistique<sup>1</sup>. Cet auteur distingue trois catégories de Français en fonction de la connaissance des dialectes de l'Île-de-France : les francisants, les semi-patoisants et les patoisants. Les premiers s'exprimaient en français, les seconds connaissaient le français même si ce n'était pas leur langue d'usage, les derniers enfin ne parlaient pas le français.

Bien que cette approche ait été fortement contestée (Asselin et McLaughlin, 1981), les linguistes et historiens français ne montrant guère d'unanimité à ce sujet, il nous paraît intéressant d'y recourir, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse. En supposant que les immigrants venus au Canada s'exprimaient

---

<sup>1</sup> Sont francisantes les provinces suivantes : Anjou, Beauce, Berry, Brie, Champagne, Île-de-France, Maine, Nivernais, Orléanais, Perche, Touraine; sont semi-patoisantes : la Bourgogne, la Lorraine, la Normandie et le Poitou. Toutes les autres sont patoisantes. Comme les régions Est, Ouest et Centre distinguées ici regroupent des provinces de catégories différentes, une certaine approximation caractérise les résultats qui s'y rapportent.

comme la moyenne de leurs congénères dans chacune des provinces, on obtient le classement du tableau 3.

TABLEAU 3  
*Distribution des immigrants français par  
statut linguistique (d'après P. Barbaud)*

Catégorie	Nombres absolus	Nombres relatifs
Francisants	2 338	26,1
Semi-patoisants	3 175	35,4
Patoisants	3 453	38,5
Ensemble	8 966	100,0

Il est possible d'exprimer par un indice une telle distribution. Il suffit d'attribuer la valeur de 100 % aux francisants, contre seulement 50 % à 75 % aux semi-patoisants et 0 % à 25 % aux patoisants. L'application de ces pondérations aux trois fractions du tableau 3 aboutit à un indice compris entre 43,8 % et 62,3 %. Cela revient à dire que les Français établis au Canada n'étaient qu'à moitié de langue française dans l'ensemble.

Mais ces immigrants sont-ils représentatifs de leurs contemporains ? On peut en douter. Beaucoup d'entre eux sont des militaires. Ils arrivent souvent des villes. Alors que 19 % des Français habitent la ville à cette époque, plus de 4 immigrants sur 10 se déclarent d'origine urbaine. Cette proportion s'élève même à deux sur trois dans le cas des femmes, dont le rôle en matière linguistique est bien connu. Même si plusieurs de ces citadins ont dû naître à la campagne, ils n'en ont pas moins vécu en milieu urbain.

L'habitat d'origine différencie également les immigrants. Certains proviennent d'une énorme agglomération comme Paris, qui compte déjà un demi-million d'habitants, alors que d'autres arrivent des campagnes les plus lointaines. Or les linguistes nous apprennent que le français s'est implanté par les villes sur l'ensemble du territoire de la mère patrie. Il n'est donc pas indifférent qu'un immigrant soit originaire d'une grande cité comme Bordeaux ou d'une petite ville comme Agen. On ne peut certes confondre indistinctement tous les urbains comme s'il s'agissait d'un ensemble homogène. C'est pourquoi nous distinguerons ci-après la taille des villes d'origine. Mais l'état de notre documentation limite pour l'instant l'analyse aux seuls migrants arrivés avant 1680.



## **IMMIGRANTS MARIÉS AVANT 1680**

Les pionniers établis à l'aube de la colonie ont indéniablement joué un rôle déterminant en matière linguistique, comme dans la plupart des domaines d'ailleurs. De leur degré d'homogénéité a dépendu le façonnement plus ou moins rapide du profil culturel canadien-français.

### **Habitat d'origine**

Ceux d'avant 1680, dont trois sur cinq sont de sexe masculin, ne proviennent guère moins des villes que les immigrants arrivés après eux. Un homme sur trois environ et près de trois femmes sur cinq se déclarent en effet d'origine urbaine (tableau 4). Quelle que soit la région de provenance, on observe toujours au moins un quart de citadins. Les régions qui fournissent le plus figurent parmi celles qui comptent le plus d'urbains. La Normandie, dont l'importance a été considérable durant les toutes premières années de peuplement, affiche même la plus forte proportion après la région parisienne.

Il convient toutefois d'indiquer ce que nous entendons par urbain. Notre définition est relativement exigeante, car nous avons classé les agglomérations de moins de 3000 habitants (ou 600 feux) comme rurales. Il en découle que la moitié des immigrants d'origine urbaine proviennent des plus grandes villes de France. Le phénomène est particulièrement net pour les femmes, dont quatre sur dix se déclarent parisiennes. L'examen du tableau 6 permet d'affirmer que les grandes agglomérations sont sur-représentées ici et que le contraire est vrai pour les petites villes. Il ne s'agit pas que d'une question de définition, faut-il le préciser. La place tenue par Paris et Rouen explique largement ce résultat. Dans l'ensemble, y compris les ruraux, un peu moins de 40 % des pionniers arrivent de villes grandes ou moyennes et cette proportion atteint même 50 % dans le cas des femmes. Les pionniers de provenance urbaine sont pour la plupart de vrais citadins.

### **Statut linguistique**

La comparaison avec l'ensemble des immigrants montre que les Français établis avant 1680 connaissaient mieux les dialectes de l'Île-de-France que ceux qui les ont suivis dans la colonie (tableau 5).

TABLEAU 4  
*Distribution des immigrants français mariés avant 1680  
selon le sexe, par région et habitat d'origine*

Région d'origine	Tous habitats			Origine urbaine		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Nombres absolus</i>						
Bretagne	64	20	84	12	11	23
Normandie	505	282	787	167	134	301
Paris	173	438	611	111	347	458
Loire	194	98	292	55	51	106
Nord	52	39	91	18	9	27
Est	56	65	121	12	33	45
Ouest	632	328	960	166	149	315
Centre	47	17	64	8	8	16
Sud	108	7	115	29	3	32
Indéterminée	136	127	263			
Total	1 967	1 421	3 388	578	745	1 323
<i>Nombres relatifs</i>						
Bretagne	3,3	1,4	2,5	2,1	1,5	1,7
Normandie	25,7	19,9	23,2	28,9	18,0	22,8
Paris	8,8	30,8	18,0	19,2	46,6	34,6
Loire	9,9	6,9	8,6	9,5	6,8	8,0
Nord	2,6	2,7	2,7	3,1	1,2	2,1
Est	2,8	4,6	3,6	2,1	4,4	3,4
Ouest	32,1	23,1	28,3	28,7	20,0	23,8
Centre	2,4	1,2	1,9	1,4	1,1	1,2
Sud	5,5	0,5	3,4	5,0	0,4	2,4
Indéterminée	6,9	8,9	7,8			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 5  
*Distribution des immigrants français mariés avant 1680,  
selon le statut linguistique (d'après P. Barbaud)*

Catégorie	Nombres absolus	Nombres relatifs
Francisants	1 022	30,2
Semi-patoisants	1 563	46,1
Patoisants	803	23,7
Ensemble	3 388	100,0

TABLEAU 6  
*Distribution des immigrants français d'origine urbaine  
 et mariés avant 1680, selon la taille de la ville\* de  
 provenance, par sexe et par région*

Région d'origine	Grandes villes			Villes moyennes			Petites villes			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Bretagne	9	7	16	3	4	7				12	11	23
Normandie	93	76	169	50	34	84	24	24	48	167	134	301
Paris	96	312	408	8	20	28	7	15	22	111	347	458
Loire	25	24	49	21	13	34	9	14	23	55	51	106
Nord	6	3	9	7	3	10	5	3	8	18	9	27
Est	4	4	8	5	21	26	3	8	11	12	33	45
Ouest				144	129	273	22	20	42	166	149	315
Centre				6	7	13	2	1	3	8	8	16
Sud	12	2	14	6		6	11	1	12	29	3	32
Total	245	428	673	250	231	481	83	86	169	578	745	1 323

\* Sont classées ici comme grandes villes : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, Lille, Toulouse, Tours, Caen, Angers, Amiens, Avignon, Orléans, Rennes, Nancy, Montpellier, Dijon et Strasbourg. Les petites villes sont celles qui comptent de 600 à 1500 feux; les autres sont classées comme moyennes.

TABLEAU 7  
*Distribution des immigrants français d'origine urbaine et mariés  
 avant 1680, selon le statut linguistique (d'après P. Barbaud)*

Catégorie	Nombres absolus	Nombres relatifs
Francisants	647	48,9
Semi-patoisants	360	27,2
Patoisants	316	23,9
Ensemble	1 323	100,0

TABLEAU 8  
*Distribution des immigrants français d'origine urbaine  
 et mariés avant 1680, selon le statut linguistique  
 et la taille de la ville de provenance (pour 100)*

Taille de la ville	Statut linguistique			Ensemble
	Francisants	Semi-patoisants	Patoisants	
Grande	34,7	13,5	2,6	50,8
Moyenne	6,9	11,0	18,5	36,4
Petite	7,3	2,6	2,9	12,8
Total	48,9	27,2	23,9	100,0

L'indice obtenu du tableau 5 oscille entre 53,3 et 70,7, soit à un niveau supérieur de près de 10 % à celui que nous avons calculé plus haut pour l'ensemble du Régime français. Moins d'un pionnier sur quatre se déclare en effet originaire d'une province patoisante.

Les mêmes opérations appliquées aux seuls immigrants d'origine urbaine confirment le plus haut degré de francisation de ces derniers (tableau 7).

La moitié des urbaines parlent le français, de sorte que l'indice s'élève dans leur cas à une valeur comprise entre 62,5 % et 75,3 %. Pour les citadines, la place de Paris est telle que trois d'entre elles sur quatre peuvent être considérées comme de langue française.

L'examen du tableau 8 fait ressortir la place déterminante des francisants des grandes villes et principalement de Paris. Ceux-ci constituent le tiers du contingent d'origine urbaine. Arrivent au second rang les patoisants des villes moyennes, en raison de l'importance tenue ici par La Rochelle. Suivent les semi-patoisants des grandes et moyennes villes.

Est-il acceptable d'attribuer aux urbains le statut linguistique de leur région de provenance ? Il est permis d'en douter. Les Rouennais s'exprimaient probablement davantage en français que les ruraux normands; de même, les Rochelais devaient avoir une meilleure connaissance du parler français que la moyenne des paysans de l'Aunis. Il importe donc d'élargir l'éventail des probabilités à l'aide d'hypothèses relatives aux différentes catégories de villes. On pourrait, par exemple, considérer comme francisantes les villes grandes et moyennes des régions semi-patoisantes; ce serait le cas de Rouen. De même, les villes grandes et moyennes des régions patoisantes comme La Rochelle pourraient être classées comme semi-patoisantes. L'indice des urbains passerait alors entre 86 % et 91 % et à près de 100 % pour le seul sexe féminin.

## **CONCLUSION**

Les immigrants établis sur les rives du Saint-Laurent avant 1760 sont donc français, le fait est indéniable. Qu'il y ait eu des immigrants d'origines diverses, c'est aussi l'évidence même, mais c'est la proportion qui compte. En termes de statisticien, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il s'agit d'un mouvement migratoire essentiellement français, à côté duquel le métissage

ne pèse pas très lourd, tout au moins en ce qui concerne la population du Québec ancien. Reste à savoir jusqu'à quel point ces hommes et ces femmes qui changent de continent ont la langue française en commun.

Malgré la diversité linguistique des régions de France à cette époque, les pionniers du Canada paraissent se rattacher assez fortement dans l'ensemble à un même véhicule linguistique. S'ils sont représentatifs des pays de France dont ils proviennent, leur caractère français, en termes linguistiques, se situerait en effet autour de 50 % d'après les hypothèses de P. Barbaud. Dans le cas des immigrants mariés avant 1680, cet indice se hisserait à plus de 60 %. Mais sélectionnés à plus d'un titre, ces Français diffèrent assez sensiblement en moyenne de leurs contemporains. Nettement plus urbanisés, par exemple, ils arrivent souvent d'agglomérations où le parler français occupe déjà une place importante, au dire même des linguistes. C'est pourquoi le degré de francisation atteint sans doute l'ordre de 70 % dans le cas des fondateurs arrivés durant le premier demi-siècle de colonisation. Bien plus, limitée au sexe féminin, cette dernière proportion s'élève jusqu'à 80 %.

Déjà sélectionnés en tant que catholiques, les pionniers de la vallée laurentienne semblent l'avoir été également en tant que locuteurs français. Les dialectes non français paraissent n'avoir eu guère plus d'importance que le protestantisme dans la colonie. En dépit de certaines apparences, l'homogénéité linguistique des créateurs de la souche canadienne-française laisse de moins en moins de doutes. On conçoit dès lors que l'unité du groupe ait pu s'imposer rapidement, compte tenu de la petitesse des effectifs, de l'arrêt de l'immigration féminine dès avant 1680 et des limites relatives de l'écoumène laurentien.

Pour emporter l'adhésion, nous envisageons de reprendre cet essai avec des données beaucoup plus détaillées. Au lieu d'un classement par grandes régions, la distribution des immigrants par province, et pour l'ensemble du Régime français, enlèvera une part importante de l'approximation qui entache ici nos résultats. Il sera aussi utile de distinguer les très petites villes et les bourgs, confondus ici avec la masse rurale. S'imposera en outre l'analyse approfondie de la formation des unions, en fonction de l'origine combinée des conjoints. Les conclusions essentielles ne devraient pas néanmoins s'en trouver modifiées.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSELIN, Claire et Anne MCLAUGHLIN, 1981. «Patois ou français : la langue de la Nouvelle-France au 17<sup>e</sup> siècle». In *Langage et société*, 17, 3-58.
- BARBAUD, Philippe, 1984. *Le choc des patois en Nouvelle-France*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 204 p.
- CHARBONNEAU, Hubert, 1988. «Le registre de population du Québec ancien. Bilan de vingt années de recherches». In *Histoire sociale/Social History*, XXI, 42 (novembre), 295-299.
- CHARBONNEAU, Hubert et Normand ROBERT, 1987. «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759» (planche 45). In *Atlas historique du Canada*, vol. I : *Des origines à 1800*, publié sous la direction de R. Cole Harris, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- CHARBONNEAU, Hubert, Bertrand DESJARDINS, André GUILLEMETTE, Yves LANDRY, Jacques LÉGARÉ et François NAULT, 1987. *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris et Montréal, Institut national d'études démographiques et Les Presses de l'Université de Montréal, 232 p.
- GARNEAU, François-Xavier, 1845-1852. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Québec, Napoléon Aubin, 4 vol.
- LÉGARÉ, Jacques, 1981. «Le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal : fondements, méthodes, moyens et résultats». In *Études canadiennes/Canadian Studies*, 10 (juin), 149-182.
- LORTIE, Stanislas-A., 1903. *L'origine et le parler des Canadiens français*. Publication de la Société du parler français au Canada. Paris, Honoré Champion, 12 p.
- MATHIEU, Jacques, avec la collaboration de Pauline THERRIEN-FORTIER et de Rénald LESSARD, 1987. «Mobilité et sédentarité : stratégies familiales en Nouvelle-France». In *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, p. 211-227.

## RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

### CHARBONNEAU Hubert — LE CARACTÈRE FRANÇAIS DES PIONNIERS DE LA VALLÉE LAURENTIENNE

*Les immigrants établis dans la vallée laurentienne avant 1765 étaient à 95 % d'origine française. Plusieurs arrivaient de provinces où le français ne s'était pas encore imposé, du moins dans les campagnes. L'exemple des pionniers établis en famille avant 1680 montre que ceux-ci présentaient une assez grande homogénéité linguistique. Près de 40 % provenaient de villes grandes ou moyennes et cette proportion atteignait même 50 % dans le cas des femmes. Les résultats présentés ici sous forme de vue d'ensemble sont le point de départ d'une nouvelle étude entreprise au Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal.*

### CHARBONNEAU Hubert — THE FRENCH CHARACTER OF THE PIONEERS OF THE SAINT LAWRENCE VALLEY

*Immigrants who settled in the Saint Lawrence valley before 1765 were for 95% from French origin. Many came from provinces where, at least in the rural areas, French was still not the dominant language. Pioneer families who arrived before 1680 had a relatively large linguistic homogeneity. Close to 40% originated from large or medium sized cities, and this proportion is close to 50% in the case of women.*

### CHARBONNEAU Hubert — EL CARÁCTER FRANCÉS DE LOS PIONEROS DEL VALLE LORENZIANO.

*Los inmigrantes establecidos en el valle lorenziano antes de 1765 eran en un 90 % de origen francés. Muchos llegaban de provincias donde el francés no se había todavía impuesto, al menos en el campo. El ejemplo de los pioneros establecidos con su familia antes de 1680 demuestra que aquellos presentaban una homogeneidad lingüística bastante grande. Más de 40 % provenían de grandes o medianas ciudades, y esta proporción llegaba a alrededor de 50 % en el caso de las mujeres.*